

Greffes urbaines en Vaunage (30)

Un travail préalable avec des écoles supérieures
pour alimenter la réflexion des élus



UN SERVICE





MÉMENTO N°3

Greffes urbaines en Vaunage

Un travail préalable avec des écoles supérieures pour alimenter la réflexion des élus



Expérience de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Gard)



Mai 2008

Greffes urbaines en Vaunage

Un travail préalable avec des écoles supérieures pour alimenter la réflexion des élus

Expérience de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier (Gard)

Mémento élaboré à partir d'une visite sur le terrain et de la deuxième conférence téléphonique du réseau, qui a eu lieu le jeudi 22 mai 2008, de 11 h à 12 h. Il a été conçu et réalisé par Mathilde KEMPF et Armelle LAGADEC, sous la direction d'Yves GORGEU, Mairie-conseils - Caisse des Dépôts.

Lors de cette conférence, il a aussi été présenté l'expérience de la charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes. Reportez-vous au mémento N°2 pour connaître son contenu.

Ce mémento est organisé en trois parties :

- 1ère partie : témoignage des intervenants
- 2ème partie : un regard sur cette expérience : les mécanismes qui ont permis l'émergence de ce projet,
- 3ème partie : les questions que cette expérience soulève.

Crédits photographiques couverture : extraits de la publication « Greffes urbaines en Vaunage – Une démarche expérimentale » aux Editions de l'Espérou

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DES EXPERIENCES

Avertissement : tous les textes de cette première partie (sauf les titres des chapitres) sont issus de la conférence téléphonique. Ils ont été classés par thèmes et réordonnés. Leur contenu correspond à la retranscription des propos tenus par les différents intervenants. Le nom et le titre de chacun d'entre eux sont mentionnés avant chaque texte.

Toutes les photos et schémas illustrant cette première partie sont extraits de la publication « Greffes urbaines en Vaunage – Une démarche expérimentale » aux Editions de l'Espérou.

Impliquer des écoles supérieures pour préciser les orientations du SCOT

Isabel GIRAULT (Directeur Agence d'urbanisme)

L'opération greffe urbaine est d'abord une démarche et une rencontre de partenaires. C'est une des suites du travail fait en partenariat pour l'élaboration du SCOT, qui couvre 75 communes. Sur les neuf communes que compte le territoire de la Vaunage, un ensemble de maires avait une conscience assez forte des qualités paysagères et des enjeux liés à la péri-urbanisation. Situé entre Nîmes et Montpellier, ce territoire est soumis à une forte péri-urbanisation et à une pression foncière. Ces élus ont perçu que les enjeux paysagers et les risques de transformation du paysage étaient importants. Ils ont voulu faire quelque chose de particulier sur ce territoire pour essayer d'aller plus loin dans les préconisations en matière de paysage et de projet de territoire.

Par ailleurs, en rencontrant les enseignants de deux formations, architecture et géographie, nous avons eu l'idée de travailler sur une échelle plus fine dans les territoires et de trouver des terrains d'expérimentation. Il s'agissait de faire évoluer la pédagogie auprès des étudiants sur ces questions d'intervention sur les territoires, notamment sur un projet en situation de péri-urbanisation et sur des échelles plus fines de villages.

En tant qu'agence d'urbanisme, nous souhaitons faire le lien souvent difficile entre les échelles. Des projets de territoire débouchent sur des orientations, mais la difficulté est de savoir comment mettre en pratique ces orientations.

Notre souci était aussi de décider comment aller plus loin à travers de grandes idées d'aménagement. Cette préoccupation nous motivait tous. Une démarche a été proposée, elle consiste à dire : « Avec les deux enseignants, nous pourrions faire deux groupes, un groupe de géographes et un groupe d'architectes, sur une expérimentation, de façon pratique ». Il s'agissait de formuler un projet de territoire et d'étudier un cas pratique sur les quatre plus petits villages de la Vaunage afin de voir quelles réponses pourraient être trouvées à la nécessité de construire une extension du village.

Liberté de parole, émergence d'idées et support de débats

Isabel GIRAULT

Faire venir des étudiants permettait aussi d'avoir une grande liberté de parole. Nous étions dans l'expérimentation totale, avec une possibilité de dire des choses qu'on ne peut pas toujours mettre en pratique ou démontrer dans un cadre strictement professionnel. Il était possible, sans tabou, d'aborder toutes sortes de sujets sur la façon de défendre un village, mais aussi de s'exprimer, dans le langage architectural également. C'était un contexte propice au débat et susceptible de provoquer l'intérêt.

La démarche a été rythmée par différentes rencontres. Le travail des étudiants s'est déroulé sur un semestre, c'est court, mais cela a permis de produire beaucoup d'idées. Nous avons connu trois rencontres assez fortes entre les élus et les étudiants. Elles ont permis d'abord de poser le sujet, de débattre des idées et de montrer des solutions expérimentales et intéressantes. Les étudiants en architecture étaient en deuxième année et les étudiants en géographie en troisième année. Ils ont donc bénéficié d'une émulation positive.



extraits du SCOT



Une expérience bénéfique sur l'animation et la réflexion

Laurent DUPORT (enseignant École d'architecture de Montpellier)

L'expérience de greffe urbaine en Vaunage a été bénéfique sur trois points, relevant à la fois de la didactique et de la logique :

- Premier point : la possibilité de faire se rencontrer plusieurs types de population, les élus, les techniciens, les personnes responsables de secteurs d'activités et les étudiants.

- Deuxième point : pouvoir expliciter une problématique, un programme, des limites foncières et des limites d'intervention, avec un certain nombre de contraintes urbaines réglementaires, une implication immédiate et une insertion dans des communes avec des cas très concrets et avec des topographies différentes.

- Enfin, le troisième point, pédagogiquement très important : pouvoir restituer un certain nombre de travaux, de propositions et d'idées à travers plusieurs séances, qui ont permis de scander le temps pédagogique attribué à cette expérience et surtout de faire émerger des questionnements plutôt que de proposer des solutions applicables immédiatement.

Nous avons eu la chance de pouvoir publier cette restitution. C'est un élément pédagogique important. Nous avons donc une trace de cette expérience, pour l'instant unique en France.

Je voudrais ajouter que nous avons fait cela en Vaunage, mais nous continuons l'expérience sur un autre territoire de Nîmes Métropole, avec des étudiants de deuxième année, selon le même processus pédagogique et avec sensiblement les mêmes acteurs et interlocuteurs.

Boissières, le château



Congénies



Saint-Dionisy



Saint-Côme-et-Maruéjols





Du grand territoire à l'architecture

Laurent DUPORT

D'un point de vue strictement pédagogique, nous avons mené en parallèle deux démarches. Les étudiants ont travaillé sur l'échelle architecturale en même temps que sur l'échelle territoriale. On leur a demandé de concevoir des habitations de type 3, 4 et 5 pièces, en parallèle d'installations urbaines à l'intérieur des communes concernées. C'est un important travail pour des étudiants de 2e année, qui correspond au 3e semestre de licence. Certains étudiants se sont révélés.

Nous avons essayé de les faire travailler en groupe, ce qui est une rare opportunité dans des écoles d'enseignement supérieur d'architecture, car cela permet de travailler sans compétition excessive.

Un moyen efficace de bousculer des a priori et initier une réflexion

Vincent ALLIER (Vice-président de la Communauté d'agglomération délégué aux paysages, Maire de Saint Côme et Maruéjols)

Je voudrais vous faire part de mon expérience en tant que maire. Mon village, qui compte 700 habitants, est concerné par un de ces projets. Ça a été très intéressant pour nous, d'autant que nous sommes actuellement en procédure de révision du plan local d'urbanisme. Nous nous interrogeons sur l'avenir de notre village.

Le débat et la façon dont les étudiants ont bousculé les idées reçues a été très enrichissant. Les conseillers municipaux lambda d'un village ont souvent des idées assez arrêtées et préconçues sur l'urbanisation. Tout changement, toute évolution est parfois difficile à concevoir pour eux. Ils n'ont pas forcément de vision d'ensemble ni de quartier, mais une vision de village très classique. Cela a été l'occasion de se remettre en question, de discuter de la typologie, de la densification des quartiers, de leur implantation. Et même si le quartier étudié n'a pas été sélectionné finalement, peu importe. Ce qui est très important pour nous est la réflexion initiée grâce à ces étudiants.

Saint-Côme-et-Maruéjols

Sébastien Bertucci - intégration des ruisseaux au projet



Ambroise Brunel - s'appuyer sur la colline



Anais Comeau - une articulation par du petit collectif





Le temps de l'appropriation et celui des échéances électorales

Vincent ALLIER

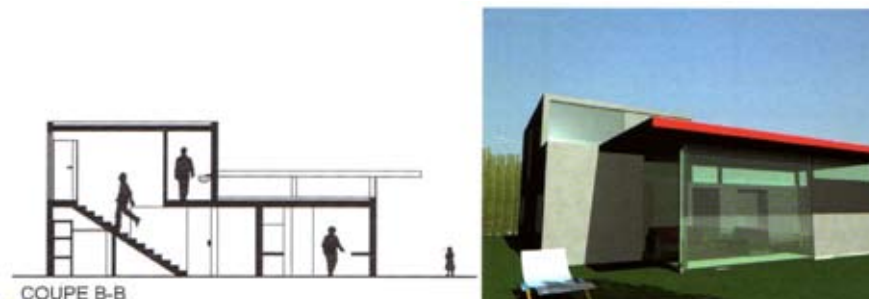
Quand un conseil municipal débute une réflexion sur l'avenir de son village, il y a des moments où il faut laisser le temps au temps. Moi-même, j'avais des idées sur l'avenir de mon village qui ne sont plus du tout les mêmes, trois ou quatre ans après.

Le problème des échéances électorales est souvent complexe. Quand doit-on démarrer une réflexion sur une révision des plans locaux d'urbanisme ? Je n'ai pas de conseils à donner à qui que ce soit. Mais c'est une réflexion qu'il faut amorcer dès le début d'un mandat, car il faut bien le temps d'un mandat pour finaliser une réflexion.

Isabel GIRAULT

C'est vrai qu'il faut du temps pour ces démarches. D'autre part, ici, nous n'avons pas le temps en raison de la très forte pression démographique. Nous avons conscience d'être toujours en train de courir après les promoteurs, les constructeurs qui vivent à un autre rythme. C'est difficile d'arriver à faire aboutir les choses convenablement.

Ambroise Brunel - logement T5



Les choix finaux sont dans les mains des élus

Vincent ALLIER

La charte paysagère* et les greffes urbaines sont de bons outils parce qu'ils suscitent la réflexion d'abord. Dans le cadre de la charte, avec un volet paysager au départ accepté par tout le monde - parce que tout le monde se veut le défenseur des paysages - la démarche incite forcément les acteurs des paysages à se poser des questions en termes d'urbanisation et d'aménagement des territoires.

C'est un moyen doux de faire de l'aménagement de territoire et de parvenir dès le départ à un consensus. Si on parle d'aménagement du territoire, déjà dans une municipalité, c'est compliqué, alors en intercommunalité, ça l'est encore plus. L'approche charte paysagère est très intéressante.

En ce qui me concerne, l'approche greffe urbaine est similaire déclinée au niveau de la commune. Quand des étudiants viennent faire une étude sur un village, les élus municipaux sont sceptiques. Ensuite, quand les projets sont sur la table, quand on voit arriver les plans, les esquisses, forcément, on se pose des questions et ça suscite la réflexion.

Cela dit, la volonté politique dépend de chaque commune. Si des communes font le choix dès le départ d'une urbanisation tous azimuts, c'est peut-être respectable, mais c'est leur choix.

* Cf. *mémento N°2 relatif à la charte des Costières de Nîmes, présentée lors de la même conférence téléphonique*

Sébastien Bertucci - logement T3





DEUXIEME PARTIE : UN REGARD SUR CES EXPERIENCES LES MECANISMES QUI ONT PERMIS L'EMERGENCE DU PROJET

L'objectif n'est pas de reproduire telle quelle cette expérience très complète et intéressante. Chaque contexte est unique et chaque réponse doit l'être. Cependant, il est possible de dégager des logiques, des enchaînements, des méthodes qui peuvent devenir reproductibles. Ce sont plutôt ces mécanismes que nous vous proposons de mettre en avant, afin de jeter un pont vers d'autres territoires et d'autres pratiques.

Un temps de réflexion donné aux élus

Le souhait de travailler avec des étudiants n'est pas seulement un prétexte généreux pour animer un atelier pédagogique. La prise de risque est minime car il n'y a pas d'engagement opérationnel. C'est une démarche pour contribuer à faire évoluer les pratiques et les mentalités.

Elle donne un vrai temps à la réflexion. Et cet acte fondamental fait souvent défaut. En effet, tout doit aller vite et dans notre société matérialiste, la production intellectuelle a souvent peu d'importance au profit d'une réalisation qui doit être rapide. Pourtant les projets d'urbanisme sont souvent difficiles à faire évoluer une fois réalisés. De plus, ils engagent les collectivités et le devenir de nombreuses personnes pour plusieurs dizaines d'années. Le temps de la réflexion préalable n'est pas un luxe dont on peut se passer.

Cette démarche permet de concentrer le débat d'abord sur le projet et sur le fond avant de s'attacher à des questions de mise en oeuvre. Une véritable discussion s'instaure sur des aspects habituellement traités rapidement. Ainsi, en plus d'un travail de conception

pour les étudiants et d'analyse pour le maître d'ouvrage, une démarche de sensibilisation est menée parallèlement. Elle peut aider les décideurs à préciser leurs attentes.

De nombreuses propositions pour ouvrir un éventail de possibles

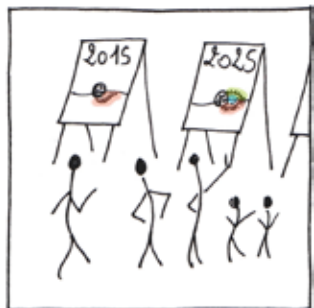
À l'inverse d'un bureau d'études, un atelier d'étudiants va proposer autant de projets que de participants. À la place d'une vision unique, on dispose alors d'une vingtaine de regards et d'autant d'attitudes. Voilà de quoi alimenter un débat.

Les projets ne sont pas nécessairement tous réalistes mais ils permettent de multiplier les approches et de mieux préciser les choix qui pourront être faits par la suite, ou ceux à éviter.

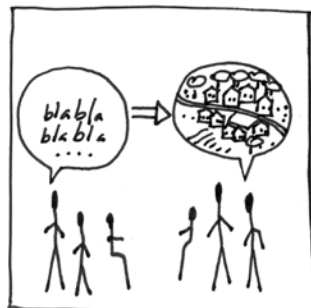
Une liberté de parole différente du milieu professionnel

Des démarches de projets très intéressantes peuvent émerger à partir de travaux d'étudiants. L'approche ne doit pas être tout de suite efficace, elle laisse le temps de la discussion et du débat.

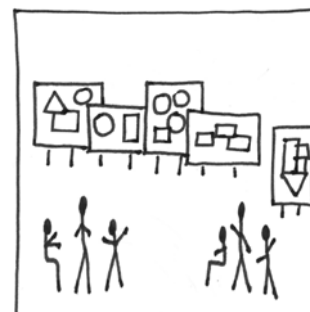
Un groupe d'étudiants n'a rien à vendre et n'est pas engagé dans une logique



la prise en compte du temps



des occasions de débat



une multitude d'approches

2

professionnelle où le temps est nécessairement compté. Il apporte un regard extérieur neuf et à plus de distance par rapport au contexte politique local et aux aspects financiers. On se situe sur un débat de fond.

Une formation des futurs professionnels

Même si un projet d'école n'a pas, et ne doit pas avoir, d'application concrète immédiate, il permet de se confronter aux demandes du terrain et de bien saisir les logiques liées à l'aménagement du territoire. Proposer un rapport immédiat avec la réalité permet aux futurs professionnels d'être déjà impliqués et formés sur ces sujets.

Cet aspect est très important car la ville accapare l'essentiel des professionnels de l'aménagement du territoire. Les territoires plus ruraux ou villageois sont rarement pris en compte alors que leur mutation de territoire agricole en espace résidentiel n'est pas sans poser de nombreux problèmes environnementaux, de cadre de vie, de consommation de terres agricoles, de paysage, de dépenses énergétiques, etc. Il est donc primordial que les futurs professionnels soient formés et compétents pour intervenir dans ces territoires où le développement de l'urbanisme sans projet global préalable reste généralement la norme.

Le travail conjoint entre diverses disciplines

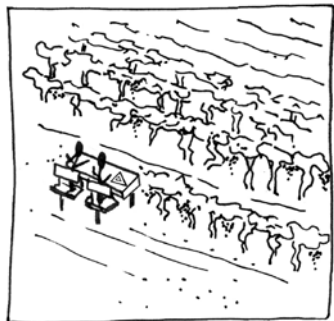
Sur des domaines aussi complexes que l'aménagement du territoire, personne ne peut

intervenir seul. Apprendre très tôt à travailler avec d'autres professions est indispensable et l'exercice n'est pas toujours simple. Chacun a son langage, sa manière d'approcher un projet, sa vision des choses, une certaine idée de sa discipline et de celle des autres. Plutôt que rentrer dans une compétition dans laquelle chaque famille de professionnels essaierait de prouver qu'elle est la plus à même de répondre à la question, il semble urgent d'apprendre à travailler en équipe regroupant plusieurs compétences.

Un partenariat avec les professionnels du terrain

Apprendre le rapport avec le terrain est important. Mais le terrain ne comprend pas seulement le sol sur lequel on intervient ni les élus qui doivent le gérer. Il est aussi constitué de tout un tissu de professionnels qui sont amenés à y travailler.

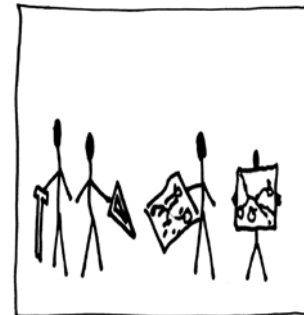
Il est important de pouvoir réunir dès le début d'un projet les personnes et institutions compétentes susceptibles d'être impliquées dans la poursuite de la démarche, ici à travers l'Agence d'urbanisme dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT. Il est rassurant pour le maître d'ouvrage de bénéficier de différents regards, de parvenir à une validation des projets par des compétences variées et de savoir que si la démarche doit se poursuivre, les partenaires locaux en connaissent déjà le contenu et les objectifs. C'est l'assurance que la réflexion menée ne restera pas exclusivement scolaire mais trouvera sa place dans un dispositif plus large. C'est le maillon de toute une chaîne qui va mener jusqu'à l'opérationnel.



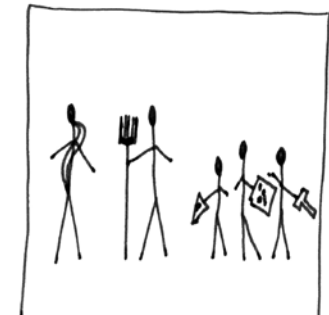
un apprentissage sur le terrain



peu de professionnels de l'urbanisme dans le milieu rural



la complémentarité des disciplines



des partenariats constructifs

3

TROISIEME PARTIE : LES QUESTIONS QUE CES EXPÉRIENCES SOULÈVENT

À la lumière de cette expérience, plusieurs types de questions émergent. D'une part, parce que l'expérience exposée apporte une réponse originale et efficace, mais peu courante. On peut se demander pourquoi cela ne se passe pas de cette façon dans d'autres territoires confrontés aux mêmes problématiques. Il s'agit alors de comprendre les raisons de ces différences et comment y remédier. D'autre part, parce que les réponses apportées soulèvent des interrogations d'ordre général qui peuvent aussi concerner d'autres territoires.

Voici donc quelques questions que nous soumettons au débat et à la réflexion. Les territoires qui ont des remarques, des éléments de réponse ou des propositions à faire peuvent utiliser le site du réseau www.mairieconseilspaysage.net, rubrique Discussions.

Sur la transversalité des travaux d'étudiants

La démarche des Greffes urbaines en Vaunage a réuni une université et une école d'architecture pour travailler sur les mêmes territoires et les mêmes problématiques, en complémentarité. Cette pratique encore assez rare est très intéressante.

Les réflexions et projets sur le développement urbain des communes ne peuvent en effet jamais être menées par une seule discipline. Les bureaux d'études disposent de compétences diverses en interne ou s'associent pour réunir plusieurs compétences. Apprendre dans le cadre de sa formation professionnelle à travailler avec d'autres disciplines est donc essentiel. Cela permet de développer des complémentarités, de rester pointu sur son domaine d'intervention et d'enrichir le travail.

Cependant, les deux groupes d'étudiants ne se sont pas mélangés dans le cadre des ateliers. Chacun a mené sa propre réflexion sans intervenir dans les travaux des autres groupes.

Ne serait-il pas envisageable de faire travailler plusieurs universités et écoles supérieures

(architecture, géographie, paysage, urbanisme, ingénieurs, économie, communication, etc.) dans le cadre d'ateliers conjoints et transversaux ? Les étudiants de diverses formations travailleraient ensemble tout au long de la démarche et pas seulement en parallèle.

Cela nécessiterait peut-être de travailler avec des étudiants en fin de cursus qui auraient déjà une connaissance plus précise des contours de leur propre métier ? Ils seraient alors plus en mesure de s'ouvrir et d'apprendre à travailler avec d'autres disciplines ?

Sur le lien avec la réalité du contexte local

Plusieurs attitudes sont possibles pour lancer un travail avec des étudiants :

- partir d'une demande précise d'une collectivité et tester des possibilités de réponses : cette démarche permet de répondre à une attente et d'apporter des éléments concrets proches d'une phase opérationnelle. Elle ne permet cependant pas de toujours prendre du recul par rapport à la pertinence de la demande d'origine.

- partir du territoire plus global et proposer des scénarii possibles : cette attitude facilite la prise en compte du contexte dans sa globalité. Le risque est de ne pas toujours être en adéquation avec les attentes locales, les possibilités foncières (disponibilité du terrain), réglementaires (lien avec les documents d'urbanisme), financières, etc.

La position doit aussi s'envisager dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement universitaire.

Nous soulevons cette question par rapport à la réaction de certains professionnels qui perçoivent parfois l'intervention d'étudiants sur le terrain comme une concurrence déloyale. Il est essentiel de ne pas confondre les approches : les étudiants « préparent le terrain » aux professionnels en permettant d'organiser un débat à partir d'un cas concret qui mobilise les élus et les aide à asseoir leurs réflexions et leurs choix.

Ainsi, cette question n'a peut-être pas besoin d'être tranchée si on considère que le travail avec des étudiants n'a pas à être directement opérationnel et qu'il est une phase de réflexion préalable, de sensibilisation et une opportunité de débats.

3

Sur le suivi après le travail des étudiants

Lorsque les étudiants sont intervenus sur le terrain et ont terminé leurs ateliers, ils n'ont a priori plus l'opportunité ni la légitimité pour s'impliquer dans la suite qui sera donnée à ce travail. Les débats menés avec les élus leur permettent de structurer leur futur projet mais il reste de nombreuses étapes à franchir avant d'aboutir à un volet opérationnel.

Il arrive que rien ne découle de ces démarches malgré tout l'intérêt qu'elles ont pu susciter.

Pour s'assurer que ce travail puisse servir sur le terrain, la présence de techniciens en appui aux élus est indispensable. Dans le Vauvage, cette continuité est assurée par l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne, à l'initiative de la démarche. Dans d'autres territoires, des CAUE, des PNR, etc. jouent ce rôle de coordinateur.

Lorsque ces partenariats ne sont pas mis en place dès le début de la démarche et que les élus sont les seuls interlocuteurs des écoles, peut-on espérer donner des suites à un travail d'étudiants ?

La constitution de ces partenariats demande beaucoup de temps et d'énergie. Comment solliciter et motiver des structures et interlocuteurs déjà très pris par le temps? Comment faire que ces démarches soient prises au sérieux et mobilisent élus, acteurs et partenaires ?

Remerciements

Vincent ALLIER, vice-président de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole délégué aux paysages, maire de Saint-Côme et Maruéjols ;
Isabel GIRAULT, directeur Agence d'urbanisme ; Laurent DUPORT, enseignant École d'architecture de Montpellier ; ainsi que l'ensemble des participants à la conférence téléphonique.

Pour en savoir plus

Le site de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole : <http://www.nimes-metropole.fr>

Le site de l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne : <http://audrna.com>

Le site de l'École d'architecture de Montpellier et des Editions de l'Espérou : <http://www.montpellier.archi.fr/index-fr.html>

Le site du réseau : <http://www.mairieconseilspaysage.net>

dans la rubrique Expériences du réseau, « Partenariat avec les universités » pour des documents autour de l'expérience présentée,
dans la rubrique Territoires, Sud-Est pour les contacts et les coordonnées des intervenants.

« Greffes urbaines en Vaunage – Une démarche expérimentale », Editions de l'Espérou, Déc. 2007, ISBN 2-912261-37-6

Mémentos déjà réalisés

Mémento N°1 : Un projet de village qui s'appuie sur une politique foncière volontaire et sur la concertation
Expérience de la commune de Treffort-Cuisiat et de la Communauté de Communes de Treffort-en-Revermont (Ain) Février 2008

Mémento N°2 : La charte paysagère et environnementale des Costières de Nîmes (Gard)
Expérience de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, en partenariat avec le Syndicat de l'AOC Costières de Nîmes
et l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne Mai 2008

Mémento N°3 : Greffes urbaines en Vaunage (Gard)
Expérience de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole, en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nîmoise et Alésienne,
l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'École nationale supérieure d'architecture de Montpellier Mai 2008

Contacts

Armelle LAGADEC et Mathilde KEMPF

Architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour mettre en place et animer le réseau de territoires

Tél. Armelle LAGADEC : 06 62 37 55 36

Tél. Mathilde KEMPF : 0032 27 70 85 94

reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net

www.mairieconseilspaysage.net

Mairie-conseils - Caisse des Dépôts : 01 58 50 75 75

www.mairieconseils.net

Le réseau de territoires «Paysage rural : vers un urbanisme durable» en quelques mots

Réseau de territoires

créé à l'initiative Mairie-conseils (Caisse des Dépôts), suite aux États Généraux du Paysage de février 2007. L'échelle d'intervention est nationale. Pour plus d'informations sur Mairie-conseils <http://www.localtis.fr/servlet/ContentServer?pagename=MairieConseils/homepage>

Un thème général

celui du «paysage rural : vers un urbanisme durable». Le réseau aborde des questions autour du développement des communes rurales face aux logiques du développement durable.

Un objectif

partager des expériences et des questionnements, connaître des interlocuteurs et trouver des pistes concrètes sur les questions liées au paysage rural et au développement urbain (que l'on souhaiterait plus durable...).

Le démarrage

la 1ère rencontre du réseau a eu lieu le 22/01/2008 ; depuis deux conférences téléphoniques autour d'expériences de territoires se sont déroulées, ainsi qu'une journée de préparation à une conférence téléphonique de fond avec les partenaires associés.

Les territoires membres

aujourd'hui, nous comptons 70 territoires membres. Ce sont pour l'essentiel des territoires intercommunaux (Communautés de communes, Pays, PNR...), représentés par un élu et un chargé de mission de la structure.

Le comité de pilotage

un comité de pilotage composé de 8 personnes (Mairie-conseils, Grands Sites de France, Ministère de l'agriculture, Communauté de commune, Fédération des PNR, enseignant architecture/urbanisme, architecte indépendant) coordonne et suit les avancées du réseau.

Les partenaires associés

des experts, structures, associations... qui interviennent dans le domaine du paysage et de l'urbanisme sans être un territoire ou un groupement de territoires apportent leur expertise, leur regard extérieur et de la matière grise.

L'adhésion des territoires au réseau

réservée aux territoires, sur la base du volontariat, avec un intérêt aux thématiques abordées dans le réseau, pour connaître d'autres expériences et faire part de ses propres expériences.

4 thèmes principaux de réflexion

l'entrée très large de la thématique du réseau nous a amené à proposer 4 groupes de travail, dont les intitulés sont :

- thème 1 : le paysage rural - *le contexte dans lequel se joue l'urbanisation*
- thème 2 : l'étalement urbain des villes et des villages - *économie des sols, gestion des ressources, déplacements*
- thème 3 : les formes de l'urbanisation nouvelle - *habitat, activités, voisinages, mixités*
- thème 4 : la participation, la sensibilisation et la culture - *regards, habitudes et comportements*

Les outils et actions du réseau

une visite sur site annuelle, des conférences téléphoniques à partir d'expériences du réseau ou de sujets de fond, des rencontres liées à des thématiques précises, une newsletter, un forum de discussion et une base de données régulièrement actualisée sur un site Internet (documents des membres du réseau, documents d'expériences hors réseau, documents de fond, évènements, références, etc.).



Paysage rural :
vers un urbanisme durable

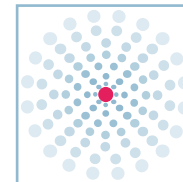
Réseau de Territoires

Ce dossier sur les greffes urbaines en Vauvage est publié dans la collection Réseau de Territoires de Mairie-conseils, sous la forme de Mémentos. Il a été réalisé à partir d'une visite de terrain et d'une conférence téléphonique du réseau Paysage rural-urbanisme durable, le 22 mai 2008. Il présente un travail de partenariat entre des élus et des étudiants en architecture, urbanisme et géographie pour concevoir des opérations de greffes urbaines avec des communes du territoire de la Vauvage faisant partie de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, présentant des qualités paysagères remarquables, soumises à une pression de péri urbanisation galopante. L'intérêt reconnu par les élus d'un tel partenariat est la façon dont des travaux d'étudiants peuvent bousculer des idées préconçues sur l'urbanisation et apporter une libre expression sur l'avenir de la commune à partir d'une nouvelle vision d'ensemble de l'organisation de quartiers prenant en compte la spécificité du territoire.

Ce dossier a été réalisé par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires, sous la direction d'Yves Gorgeu.

RÉSEAU DE TERRITOIRES

Paysage et urbanisme durable



MÉMENTO
3

Janvier 2009

Commande

Référence : E108

Mairie-conseils diffusion
SDL329

16, rue Bertholet

94110 Arcueil

Tél : 01 58 50 17 00

Fax : 01 58 50 00 74

www.mairieconseils.net

Mairie-conseils

72, avenue Pierre-Mendès-France

75914 Paris cedex 13



Caisse
des Dépôts

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU